

Pour les écoles d'ingénieurs, Parcoursup est un portail d'orientation efficace

Paris, mercredi 4 mars 2020

Le 26 février, la Cour des comptes a rendu public le résultat de ses travaux demandés par l'Assemblée nationale sur la mise en œuvre de la loi ORE et plus spécifiquement sur le portail national d'accès à l'enseignement supérieur dénommé Parcoursup.

Ce rapport, demandé en fin octobre 2018, soit un an environ après le lancement de Parcoursup réalise un premier bilan du dispositif et fait état d'un certain nombre d'observations et de recommandations.

La Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI), associée depuis le début au déploiement de la plateforme, a pu la voir évoluer. Elle tient tout d'abord à manifester sa satisfaction sur les modalités de concertation mises en place. En effet, tous les acteurs représentatifs, quelles que soient les formations qu'ils proposent, ont été associés.

Par ailleurs, malgré la jeunesse et la prompte mise en place du dispositif, les écoles d'ingénieurs ont pu constater l'efficacité de fonctionnement technique du portail qui permet chaque année à quelque 700 000 bacheliers d'accéder à l'enseignement supérieur et, plus spécifiquement, aux écoles d'ingénieurs et aux classes préparatoires de recruter leurs élèves à l'issue du baccalauréat.

Le rapport de la Cour des comptes souligne l'importance de l'orientation des jeunes et les lacunes actuelles du système. Nous notons que depuis la mise en place du portail Parcoursup, les attendus et les critères décrits par les formations et concours d'accès aux écoles d'ingénieurs permettent d'apporter d'ores et déjà des informations plus précises qu'auparavant aux candidats. Pour la CDEFI, cette dimension d'orientation de Parcoursup est un point fondamental. La CDEFI insiste sur la nécessité de faire confiance aux équipes pédagogiques des établissements qui ont pour objectif de sélectionner des étudiants sur la base de prérequis et d'éléments de motivation leur assurant une réussite future. Cette sélection se réalise en toute transparence vis-à-vis des critères affichés et du respect de la diversité sociale et de genre.

Néanmoins, tout processus efficace se doit de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue et la réforme du baccalauréat nous oblige collectivement à travailler sur des dispositifs d'orientation clairs et efficaces en :

- travaillant sur la représentation des études et des métiers, notamment en ce qui concerne les jeunes filles, et ceci dès le collège. Un certain nombre de formations et de métiers restent encore inconnus des jeunes. Une politique de lutte contre les stéréotypes doit être menée afin d'échapper aux étiquettes et carcans ; et d'éliminer les phénomènes d'autocensure ;
- valorisant toutes les formations et notamment les formations courtes professionnalisantes ;

- décloisonnant les « mondes » en impliquant davantage les personnels des établissements supérieurs et des entreprises dans les établissements secondaires. Les étudiants doivent également être mobilisés dans le cadre des actions d'orientation et d'information.

Des axes d'amélioration sont donc à apporter et la CDEFI, au nom des 200 écoles d'ingénieurs qu'elle représente, sera force de propositions.

À propos de la CDEFI

Fondée en 1976, la CDEFI (Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs) réunit l'ensemble des directeurs et directrices des établissements ou composantes d'établissements, publics ou privés, accrédités par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé. Elle a pour principale mission d'étudier tous sujets relatifs au métier et à la formation des ingénieurs, ainsi qu'au développement de la recherche et à la valorisation de celle-ci. Elle a, de plus, vocation à promouvoir l'Ingénieur de l'école française, dans le monde comme en France. Ainsi, la dimension internationale est au cœur de ses préoccupations, notamment dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Site internet : www.cdefi.fr

Twitter : <https://twitter.com/Cdefi>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/5323901/>

Contact presse, Agence MadameMonsieur :

Stéphanie Masson – smasson@madamemonsieur.agency – 06 84 65 17 34